

Signification par affichage du 10 décembre 2022 au 10 janvier 2023

AVIS PUBLIC COUR MUNICIPALE DE REPENTIGNY

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

Ville de Repentigny

-vs-

DORMEUS, Kenneed Antoine (10-01-1977 / 1170151,1171165 et 1170727)

JOLICOEUR, Jolène (12-08-1980 / 1175164)

DURAND, Clément. (17-03-1965 / 1178455)

CONSTAT D'INFRACTION

PRENEZ AVIS qu'une poursuite pénale a été intentée contre vous au moyen d'un constat d'infraction et débuté au moment de la parution de cet avis de publication. Une copie du constat est déposée au greffe de la Cour.

TRANSMISSION DU PLAIDOYER

Vous avez l'obligation de transmettre votre plaidoyer de culpabilité, de non culpabilité ou effectuer votre paiement, dans les **trente (30) jours** qui suivent la date de parution de cet avis.

Le plaidoyer ou paiement doit être transmis à la **Cour Municipale de Repentigny**

À DÉFAUT de transmettre votre plaidoyer ou d'effectuer votre paiement, la poursuite sera instruite par défaut et un jugement rendu sans autre avis ni délai.

Mélissa Dufresne

Greffière

Cour municipale de Repentigny

(450) 470-3500